

Enregistrement de la superficie des pommes de terre en 2025

Loi sur l'éradication des maladies des

Nom de l'exploitation enregistrée _____

Nom du producteur (s'il diffère du nom ci-dessus) _____

Adresse _____ Code postal _____

Téléphone/Cell: _____ Télécopieur: _____ Total Acres _____

Courriel _____

Envoyer par la poste, télécopieur ou courriel au plus tard le 30 juin 2025.

Adresse Postale :
Centre de développement de la pomme de terre
39, allée Barker
Wicklow (Nouveau-Brunswick) E7L 3S4 CANADA

Télécopieur : 506-392-5102
Téléphone : 506-392-5199;
Numéro sans frais : 1-866-778-3762
Courriel : suzanne.young@gnb.ca

Tr – Transformation **C** – Consommation **S** - Semence

Pour Tr ou C ou S	Variété plantée	acres plantes	Classe	Source des semences (celles du producteur ou nom du fournisseur)	Origine (province ou État)	N° de certification	Nombre de quintaux plantés	Espacement entre les fragments de pomme de terre	% de Virus Y PVY

Signature(s) : _____ Témoin _____ Date _____

À noter que l'information fournie dans la présente formule ne sera communiquée qu'aux inspecteurs nommés en vertu de la *Loi sur l'éradication des maladies de pommes de terre* aux fins de vérification de la conformité à ladite loi et à son règlement d'application. À moins que la loi ne l'exige, l'information fournie dans la présente formule ne sera pas divulguée à des tiers sans l'autorisation du producteur.